

*Le chancelier George de Montmollin (1628-1703),  
peint en 1695 par J.-R. Lütherburg.*

Propriété de M. G. de Montmollin, château de la Borcarderie.

## LA MAISON A GARGUILLES D'UN CHANCELIER

Qui n'a vu à Neuchâtel cette maison monumentale de style Louis XIV dont les vingt-huit baies d'une large façade donnent, impassibles, depuis deux cent soixante ans sur la place des Halles où les marchands forains étalent, avant qu'arrive l'acheteur, leur plus belle marchandise sur bancs à toits de bâches grises ou bariolées? Qui donc édifia cette demeure en ce lieu propice? C'est George, fils de Jonas de Montmollin et de Marguerite Petitpierre, qui habitaient jadis rue de l'Halle, actuellement rue du Trésor.

Né en 1628, étudiant à Bâle, Orange, Orléans, docteur en droit, procureur général, personnage devenu le plus considérable du comté de Neuchâtel sous ses princes français, homme perspicace, qu'un portrait de famille montre en haute perruque et rabat blanc, George de Montmollin accède à la charge de chancelier.

Victime de rancunes politiques, destitué en 1679 par la duchesse de Nemours, rétabli par le prince de Condé, pour être destitué encore en 1693, Montmollin — malgré certaines apparences — ne fut point du tout chancelier chancelant. Personne, au contraire, de plus robuste que lui — en tout cas comme santé morale —, rien de plus solide non plus que la maison aux fondements fabuleux, qu'il va planter là !

Il achète à la ville, sur la grève battue par la vague, un terrain fraîchement nivelé non loin duquel fleurissent des mûriers centenaires entourés de murets. S'étant obligé à y construire une maison de trois étages — tête de file d'une lignée d'immeubles qui sépareront la rive du Coq d'Inde — il dresse ses plans et ne fera rien à la légère.

**Un homme comblé de biens.** Marié en 1651 à sa jeune tante, Elisabeth Guy d'Audanger, Montmollin est l'ami et le conseiller du prince de Neuchâtel, Henry II d'Orléans-Longueville. Il est chevalier

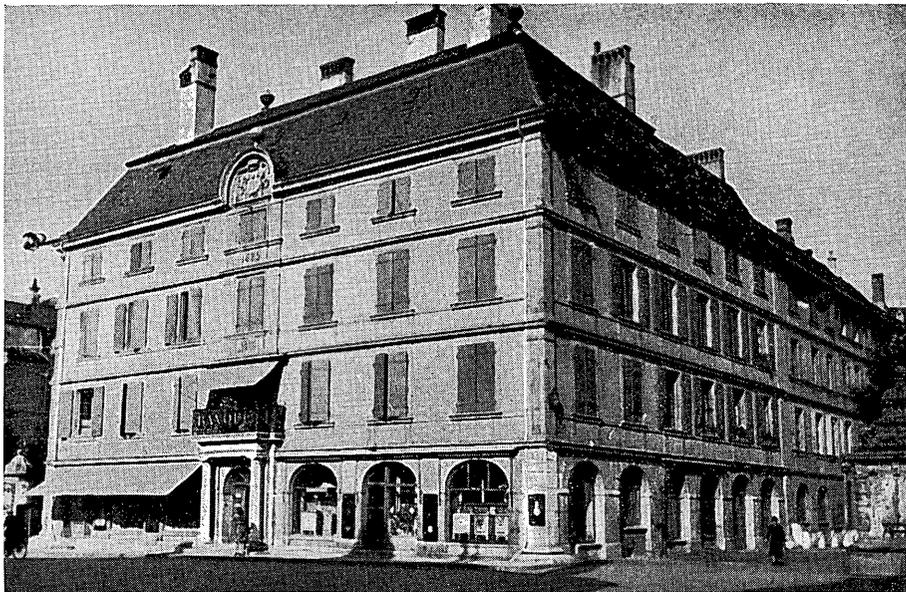
servant, ami intime et confident d'Anne-Geneviève de Bourbon. Henri II l'anoblit en 1657. Il lui confère écu de gueules à trois bandes d'argent au chef d'or chargé de trois losanges d'azur. Pourquoi un tel personnage, sorte de gouverneur, ne donnerait-il pas digne allure à sa résidence ? Un assez grand seigneur, dont la femme n'a pas vu, dans l'héritage des siens, que vieilles bibles écornées, mais bourse de satin et de damas rouge, habits de soie somptueux, bracelets, « diamants d'Alañçon, jacinthes, turquoises, saphyrs », cordon à chapeaux de fil d'or, objets accompagnés d'armes, d'un canon, de tout un arsenal qui n'exclut point prés, vignes, bois, hérités par les Guy, des Bariller, Berthoud,



*Elisabeth Guy d'Audanger (1633-1675).*

Epouse du chancelier George de Montmollin.

Propriété de M. G. de Montmollin, château de la Borcarderie.



*Maison à gargouilles dite « Maison de la Place »,  
construite en 1686 par le chancelier George de Montmollin.  
Place des Halles, Neuchâtel.*

Girard, Peter, Rollin et Perrot — un tel personnage, disons-nous — dont l'épouse délicate possède en outre créances contre les Jaquet, les Girardbille, les Maire, Brandt, Jeanneret, Matthey, Aubert, Vuille, Nicolet ou Cornu, ne se doit-il pas d'abriter son chef sous imposante coque de tuiles, défiant grêle, déluges, gel et coups de tabac? De son frère, ne tient-il pas aussi « ordons » de ceps, champs, maisons et rouages tournant sur canaux et rivières? Tant pis si sa mère, Marguerite Petitpierre, ne lui laisse que deux demeures peu ensoleillées, rue des Moulins! Ne paraît-il pas légitime qu'un homme comblé de si bons biens — qui les voit, sur sa tête, choir, tels les pépites d'or d'un immense entonnoir — se ménage, pour lui et les siens, maison spacieuse dont fondations et murs tiendront pour l'éternité?

**Difficultés de l'entreprise.** Qui le croirait? Ses archives ne contiennent pas moins de vingt-quatre manuscrits relatifs à son projet. Difficulté presque insurmontable : il faut pourvoir cette bâtisse, à 70 pieds de la grève, de caves à vins profondes qui, en raison d'un lac aux hautes eaux, devront être construites, imperméables, dans l'eau! « On n'a pas des ouvriers en ce pays qui soient expérimentés en cette sorte d'ouvrage comme en Hollande où c'est une chose fort ordinaire d'y faire des caves et mesme des logements plus bas que la mer et sans que pourtant l'eau y entre. » Le chancelier renonce aux pilotis qui ne conviennent qu'en sol mou. Innombrables sont ses observations sur les graviers, les sables, la pierre de roche, « marbre bâtard dont est faite l'une des tours de Saint-Pierre, à Genève », sur le tuf, la brique bien cuite, la pierre jaune, la chaux de la région —

de roche blanchâtre et dure — alors que celle de Montreux et de Vevey, « maigre et verrée », est meilleure...

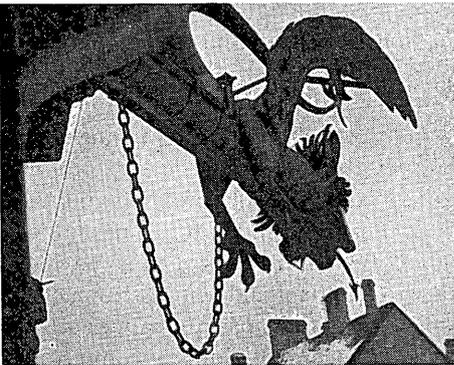
De Vevey, il fait venir l'entrepreneur qui construit chez M. Davel une cave étanche au moyen de chaux de Savoie. Celui-ci réprouvant à son tour les pilotis, explique qu'il faut creuser — à l'extérieur de la base prévue pour les fondements — des caissons plus profonds encore où l'eau doit se réfugier ; on se servira ensuite d'une vis d'Archimède pour pomper jour et nuit et tenir toujours le fossé utile et sec, pendant qu'on travaillera aux murs.

**Mortier fait au vin !** Après de savants essais, sans barguigner, Montmollin va de l'avant. Ennemi de l'eau, sans doute aussi des buveurs d'eau, il décrète — tout cela tiendra mieux — de faire son mortier au vin ! « On a fait les murailles de cette cave de deux sortes de pierre : assavoir les quartiers de roche piqués à la pointe du marteau, que l'on a posés au dehors, et de pierre jaune, aussi travaillée à la pointe du marteau, que l'on a mise en dedans : le tout avec du bon mortier fait avec de la chaux de Savoie et du sable de cave broyé avec du vin : dont on a eu le soin de bien remplir les jointes avec le plus d'exactitude qu'il a été possible. Après cela, on a fait le pavé tout avec de la pierre jaune dont on a mis trois lits l'un sur l'autre jusqu'à la hauteur d'un pié et demy aussi avec force mortier entre deux et dans les jointes. » Le sommet des voûtes des caves sera au niveau de la place du Marché.

Une tradition orale, douteuse, bien que nous n'ayons rien trouvé à ce sujet dans ses papiers, voudrait que le chancelier eût détruit devis et comptes pour que la postérité ignorât le montant de sa dépense.

Autre légende, sans doute aussi, celle selon laquelle il eût fait venir dans des sacs, par barque, blocs et matériaux de construction des Pays-Bas ?

**Bel édifice.** Au-dessus d'énormes fondements qui abriteront quatre pressoirs à palanche, s'élève petit à petit — dans un fouillis de perches d'échafaudages, de planches, de cordages, de pompes — un soubassement de pierre de taille percé d'arcades marchandes pour échoppes de louage. Le soubassement ménagera deux passages nord-sud pour les chars à vendange. Sur ce soubassement où l'on prévoit une belle entrée en plein cintre, encadrée de colonnes toscanes, s'érigent les étages couronnés d'une carapace écaillée de tuiles, à la Mansard. L'eau des averses y sera recueillie — pour tomber sur l'occiput du passant distrait — par d'étonnantes gargouilles, sortes de têtes stylisées, de rats de gouttière, uniques dans le comté de Neuchâtel et à cinquante lieues à la ronde.



*Gargouille monumentale*  
de la « Maison de la Place ».

Magnifique allure, que celle que confèrent à la façade principale, à l'est, balcon à rampe de fer forgé, monogramme, millésime « 1686 » figurant sur l'axe central



*Jean-Henry de Montmollin-Ostervald (1671-1725).*

Fils du chancelier George de Montmollin. Conseiller d'Etat en 1709.

Propriété de M. G. de Montmollin, château de la Borcarderie.

surmonté des armes du chancelier ! Cette distinction de bon aloi ne le cède en rien au sobre luxe de la cour à ciel ouvert, à celui d'arcades intérieures superposées, à celui d'un escalier à balustres de pierre d'Hauterive donnant accès aux paliers où se succèdent à la française, dépendantes l'une de l'autre, de vastes pièces carrées, peuplées de cheminées. En 1687, Jean Roth, de Cerlier, livre encore au chancelier cinq jolis poêles pour sa maison. Le premier étage qu'habitera le maître de céans fait l'objet de décorations particulières. Il est pourvu de plafonds sculptés ou enluminés au pinceau. Au second étage, le plafond d'une salle à manger montre décoration de fresques représentant les vertus cardinales. Sans cesse joueront dans la lumière les rayons du soleil reflétés par le lac voisin, grand miroir d'eaux mouvantes.

Au vu des papiers privés du temps et de ceux des générations postérieures, il faudrait dix fois l'espace de cette notice pour faire revivre chez lui, dans la chaleur et le coloris, la haute figure du chancelier de Montmollin, entouré de nombreux dignitaires, de parents, d'intrigants ou de dames en d'élégants atours.

**Vie bien remplie.** La biographie du chancelier de Montmollin mérite d'être complètement refaite. Elle pourrait se greffer sur celle, intéressante aussi, de ses descendants qui — de génération en génération — héritent



*Barbe Ostervald (1685-1776).*  
Fille du Grand Ostervald,  
alliée Jean-Henry de Montmollin.  
Propriété de M. G. de Montmollin,  
château de la Borcarderie.

de sa maison. Hormis les *Mémoires* qu'on lui attribua et qui ne sont point de lui, ses ouvrages, traités et travaux sont captivants. Il s'y révèle historien, fin politique. Des lettres de MM. d'Affry, Stoppa, Boulanger, de Bressieu, Le Nain, David, de Monceaux, des Hutins, des manuscrits de sa propre main, comme la correspondance de ses enfants et de ses proches, n'ont pas encore été publiés.

En 1675, ne risque-t-il pas d'être assassiné par un certain Renaud, messenger scélérat, que l'on parle de mettre à la question et de condamner à mort? Grand est toujours le souci du chancelier d'établir ses enfants. A son fils Charles, colonel au service des Etats généraux, il écrira par exemple: « J'ay appris que Monsr. d'Oberkam a envoyé Made. sa femme à Zurich avec sa fille qu'on dit estre unique. Comme je ne doute pas qu'elle ait du bien, cela me fait croire que vous pourriez faire vostre fortune s'il y avoit moyen de l'épouser. » Un tel événement permettrait plus aisément au chancelier de « faire aussy de la dépence » pour ses fils cadets. Le 18 juillet

1687, il écrit encore à Charles: « Retournez sur vos pas à Zurich. Ne manquez pas le coup par votre timidité. » Charles paraît faire la sourde oreille. Il épouse à La Haye, en 1695, Ida-Charlotte Valkenier, née en Hollande.

**Discours sur la goutte et testament.**

Si notre chancelier semble avoir mené une existence relativement heureuse, il ne meurt point à 75 ans de la goutte dont il souffre depuis trente ans, sans avoir épuisé tous les moyens imaginables de la conjurer. Un volumineux dossier de consultations médicales est émaillé des avis de Brayer, Raoul, Jean-Jacques Manget, Duclos, Biodat, Rilliet, Bonnet, d'Aubigné, docteurs les plus méritants. Tous les médicaments — y compris la rhubarbe — sont passés en revue. Un « discours sur la goutte dont il faut se servir » relié, dû à sa plume, nous apprend que « les eunuques ne sont jamais gouteux, encore qu'ils fassent tous les excès qui la pouroyent produire, parce qu'ils sont refroidis ou effeminés, n'ayant plus la qualité de l'esprit génératif »! Un autre traité — manuscrit de 96 pages en latin — présente la goutte sous des aspects si affriolants, qu'on regrette de ne pas l'avoir.



*Madeleine-Isabeau de Pury (1711-1791).*

Sœur du célèbre colonel Abram de Pury,  
alliée à Georges de Montmollin, petit-fils du chancelier.

Propriété de la famille de Montmollin, Marin.

Alité, « pressé de maladie », ayant fait son testament, consigné « Brandt », dans sa belle maison de la place, « environ l'heure de midi », le 6 novembre 1703, il y meurt le 11 novembre, cinq jours plus tard. Les feuilles de ce parchemin retrouvé muni du sceau des quatre mairies, dans une terrine de bois attachée à un ruban noir, indiquent les témoins : Henry Vuilleumier, Abraham et Samuel Soguel, Jean Jeannet et David Robert. Comme le testateur a, de son vivant, avantagé son fils Charles — décédé deux ans auparavant en laissant deux filles — il déclare céans vouloir rétablir égalité des parts de sa fille, Marguerite, femme du trésorier-général Pierre de Chambrier, ainsi que de ses divers enfants et de leurs descendants. Ses enfants mâles et majeurs auront seuls la jouissance de la maison. Toutefois, en attendant que les partages s'effectuent, le loyer des boutiques sera réparti entre ses cinq souches.

Dons généreux : Mille livres à la Vénérable Classe. Rente de 1000 livres pour

l'institution d'un quatrième pasteur. A la Chambre de charité de Neuchâtel, legs de 500 livres. Aux communautés de Valangin, Coffrane, Geneveys, Montmollin, Boudevilliers, Villiers, Pâquier, dans lesquelles il possède des biens considérables, 100 ou 50 livres. Rente de 500 livres pour la création d'une chaire de philosophie.



*Georges de Montmollin-Pury (1710-1786).*

Maire de Valangin, conseiller d'Etat, suspendu dans l'affaire des fermes, en 1767.

Propriété de la famille de Montmollin, Marin.

**Au fil du temps.** La magnifique demeure du chancelier passe finalement à son fils cadet, Jean-Henri, conseiller d'Etat en 1709, gendre d'Ostervald, le fameux théologien universellement connu. L'an 1709, le souverain confirme la noblesse de Jean-Henri de Montmollin, de trois autres membres mâles de sa famille et de leurs descendants. Il écartèle leurs armes. Leur devise sera : « Sub alis tuis ».



*Jean-Frédéric de Montmollin-Deluze (1740-1812).*

Conseiller d'Etat, maire de Valangin.

Propriété de la famille de Montmollin, Marin.

Hérite ensuite de cette maison de ville, Georges de Montmollin, maire de Valangin, né en 1710, allié à Madeleine de Pury, sœur du célèbre colonel Abram de Pury, le protecteur de Rousseau, auteur présumé des *Mémoires* du fameux chancelier!

La maison échoit plus tard à Jean-Frédéric de Montmollin-Deluze, ami intime et distributeur des libéralités du banquier de Lisbonne, David de Purry. Conseiller



*Marianne-Marguerite Deluze (1749-1820).*

Epouse de Jean-Frédéric de Montmollin.

Propriété de M. G. de Montmollin, château de la Borcarderie.

d'Etat, maire de Valangin, Montmollin-Deluze fut un industriel réputé. Il aura deux fils, Georges, tué le 10 août 1792 aux Tuileries, et Frédéric-Auguste — allié à Rose de Meuron — qui, à son tour, devient conseiller et secrétaire d'Etat, puis chambellan du roi de Prusse, titre qui lui parvient trois jours après son décès. En 1815, on trouve ce dignitaire au regard intelligent — au front démesurément haut — député à la Diète. Il fut à son tour — comme ses ascendants — maire de Valangin. De son temps, seul mâle de la famille de Montmollin, il se comporta si bien qu'elle est représentée aujourd'hui par de nombreux rejets du nom !

La maison dite « de la Place » — qu'on distingue plus tard de celles des Montmollin « de la Recorbe » — toujours se transmettra pieusement à un descendant. Elle passe, dès lors, au fils du chambellan — François de Montmollin — dont la femme est Sophie de Tribolet-Vaucher. François de Montmollin est juge au tribunal souverain, député à la Constituante, en 1858, directeur de la Caisse d'épargne, président de la Banque cantonale. Il fut — jusqu'en 1848 — le dernier maire de Valangin.



*Frédéric-Auguste de Montmollin-Meuron  
(1776-1836).*

Conseiller et secrétaire d'Etat,  
chambellan du roi.

Miniature, propriété de Mme Jacques de Montmollin, la Luzernière.

C'était un magistrat prudent, aux idées avancées. Les extraits de son journal furent publiés en 1927 et 1928 dans le *Musée neuchâtelois*, par son arrière-petit-fils, feu notre contemporain et ami, Marcel de Montmollin-Robert. Pour nouer — entre ce dernier et son arrière-grand-père François — la filière ascendante des propriétaires successifs de la maison — il convient de mentionner deux Georges de Montmollin, père et fils, le premier allié à Mathilde DuPasquier, juge de paix à Neuchâtel, qui eut cinq fils et d'actuels descendants, le second, allié Mayor, colonel-médecin de la 2<sup>e</sup> division, dont beaucoup se souviennent fort bien et dont la belle famille fut élevée dans la maison de la Place.

**Piété familiale.** Superbe piété familiale que celle se traduisant — malgré les vicissitudes du temps — par la conservation et l'habitation d'une même demeure à travers neuf générations ! On pourrait citer les nombreuses familles, Chambrier ou Meuron qui, au fil des ans, y louent grands ou petits appartements. Claude Perrochet y occupe boutique, en 1818. La Société du Jardin s'y installe au premier étage dès Noël 1857. Les caves servent d'abord d'entrepôts aux vins



*Rose-Augustine de Meuron (1778-1855).*

Epouse de Frédéric-Auguste de Montmollin.

Propriété de la famille de Montmollin, Marin.

Montmollin exportés en Hollande, en Grande-Bretagne, sous la raison « Pury et Rollin ». On sait que la banque DuPasquier, Montmollin et C<sup>ie</sup> a toujours son siège dans cet élégant immeuble.

Ce bel édifice évoquant tant de souvenirs — type de la riche « maison bourgeoise », d'un revenu calculé, distincte des hôtels de plaisance de cette période, fut un temps privé de ses monumentales gargouilles. Plus tard, en face, au Coq d'Inde, un voisin jugeait pittoresque d'en orner son propre toit où on les voit encore ! Marcel de Montmollin, dont il fut question ci-devant, fit copier cet antique modèle original. Il fit refaire et replacer à sa maison de nouvelles gargouilles, identiques aux anciennes. Cette maison — grâce à lui — reprit sa physionomie d'antan.



*Sophie-Madeleine de Tribolet (1806-1851),  
alliée François de Montmollin, avec son fils Georges,  
plus tard juge de paix (1832-1906).*

Propriété de la famille de Montmollin, Marin.

Nous remercions chaleureusement ici M. Roger de Montmollin, dont les très nombreux renseignements ont complété nos propres recherches d'archives et permis la mise au point définitive de cette chronique parue antérieurement, sans portraits, dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* du 18 août 1945. Notre gratitude va également à M. le Dr Claude de Montmollin-Cornaz, qui tira personnellement plusieurs photographies qui servirent à la confection des clichés illustrant ce modeste essai.

En ce siècle de contrastes, de constructions de fer ou de béton, il est digne d'intérêt de signaler une technique de bâtisse aussi plantureuse, aussi pleine d'harmonie, aussi sûre, aussi personnelle.

Employer le vin de ses coteaux pour faire son mortier? Cimenter au vin la pierre du terroir? Procédé sans doute fort rare dans les annales!



*François de Montmollin-de Tribolet (1802-1870).*

Juge au Tribunal souverain, maire de Valangin, député à la Constituante en 1858 ;  
directeur de la Caisse d'épargne de Neuchâtel dès 1849.